Nations Unies E/CN.7/2015/6/Add.1-E/CN.15/2015/6/Add.1

Conseil économique et social

Distr. générale
29 septembre 2015
Français
Original: anglais

Commission des stupéfiants
Reprise de la cinquante-huitième session
Vienne, 9-11 décembre 2015
Point 3 de l'ordre du jour provisoire*
Directives de politique générale pour le programme contre la drogue de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et renforcement du programme contre la drogue ainsi que du rôle de la Commission des stupéfiants en sa qualité d'organe directeur, y compris les questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique

Commission pour la prévention du crime et la justice pénale
Reprise de la vingt-quatrième session
Vienne, 10-11 décembre 2015
Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire**
Questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique: Travaux du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

Travaux du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

Note du Secrétariat

Résumé

La présente note a été établie en application de la décision 2015/234 du Conseil économique et social, dans laquelle le Conseil a prorogé jusqu'au premier semestre 2017 le mandat du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, ainsi que des résolutions 52/13, 54/10, 54/17, 56/11 et 58/1 de la Commission des stupéfiants et des résolutions 18/3, 20/1, 20/9, 22/2 et 24/1 de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale. Elle rend compte des travaux menés par le groupe de travail entre le 8 juin et le 5 octobre 2015, ceux qu'il a effectués pendant la période précédente ayant été présentés dans le document E/CN.7/2015/6-E/CN.15/2015/6.

* E/CN.7/2015/1/Add.1.
** E/CN.15/2015/1/Add.1.

V.15-06886 (F) 211015 221015

Merci de recycler

I. Délibérations

1. Entre le 8 juin et le 5 octobre 2015, le groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a tenu trois réunions informelles. Il a poursuivi l'examen des questions inscrites à son ordre du jour tel qu'approuvé par le Conseil économique et social dans sa décision 2015/234, par la Commission des stupéfiants dans sa résolution 52/13 et par la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale dans sa résolution 18/3, conformément à son mandat figurant en annexe à ces résolutions, ainsi qu'aux dispositions des résolutions 54/10, 54/17, 56/11 et 58/1 de la Commission des stupéfiants et 20/1, 20/9, 22/2 et 24/1 de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale.

2. À la réunion qu'il a tenue le 8 juin, le groupe de travail a approuvé le calendrier de ses réunions et son programme de travail provisoire pour le reste de l'année 2015. Il a reçu des informations actualisées sur le rapport annuel et l'appel de fonds annuel de l'ONUDC, ainsi que sur les objectifs, les réalisations et l'état des fonds disponibles du programme régional de l'Office pour l'Afghanistan et les pays voisins. Un représentant de l'ONUDC a rappelé les problèmes qui se posaient dans la région, notamment la criminalité transnationale organisée et le trafic de drogues, et leur lien avec l'extrémisme violent et le terrorisme. En ce qui concerne la gouvernance et la situation financière de l'ONUDC, des informations ventilées par région et par sous-programme ont été données au groupe de travail sur les dépenses engagées en 2014, le budget et son taux d'exécution. Il a également été informé de la mise en œuvre du principe du recouvrement intégral des coûts et des réductions de coûts opérées au siège de l'ONUDC et dans les bureaux extérieurs. La nécessité de mobiliser des ressources plus importantes à des fins générales a été réaffirmée. Le groupe de travail a été mis au courant de l'état d'avancement de la mise en service d'Umoja[1], qui sera effective en novembre 2015. Certains orateurs se sont déclarés satisfaits des efforts déployés par l'ONUDC et ont rappelé qu'il fallait continuer à suivre la situation et la baisse des fonds à des fins générales. Ils ont également préconisé la souplesse dans l'utilisation des dépenses d'appui aux programmes. Un représentant de l'ONUDC a présenté le programme de recherche thématique de l'Office, notamment les domaines thématiques couverts, les publications produites et les méthodes utilisées pour recueillir et publier des données. Une mise au point a été faite sur les travaux du Groupe de l'évaluation indépendante notamment un aperçu de l'évaluation des projets et des programmes en 2014 et 2015.

3. Lors de la réunion que le groupe de travail a tenue le 7 septembre, un représentant de l'ONUDC a fait le point sur les activités menées par le Service de prévention du terrorisme pour fournir une assistance juridique aux États Membres et renforcer leurs capacités en vue de prévenir et de lutter contre le problème du terrorisme en évolution constante. Des programmes d'assistance technique étaient en cours au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, en Asie centrale, en Asie du Sud, en Asie du Sud-Est, en Afrique et en Amérique latine pour développer et renforcer

[1] Umoja est un progiciel de gestion intégrée pour la gestion des finances, des ressources et des actifs qui sera l'outil administratif central de l'Organisation des Nations Unies.

les capacités des États Membres en matière d'enquêtes et de poursuites, leur législation et leur capacité opérationnelle de lutte contre le terrorisme et son financement. De nouveaux défis ont été évoqués, tels que les combattants terroristes étrangers, les liens entre terrorisme et criminalité organisée, la radicalisation, et la destruction et le pillage des biens culturels. Un représentant de l'ONUDC a également donné un aperçu de l'élaboration du budget ordinaire pour l'exercice biennal 2016-2017. Des responsables ont indiqué que la situation des fonds à des fins générales continuait de se détériorer, principalement en raison de l'affectation des contributions aux fonds à des fins spéciales. Les efforts déployés pour mobiliser des ressources à des fins générales et absorber des dépenses engagées au titre des fonds à des fins spéciales dans le cadre de la transition vers le recouvrement intégral des coûts se poursuivront. La mise en œuvre du principe de recouvrement intégral des coûts demeure essentielle pour améliorer le rapport coût-efficacité et la stabilité financière de l'Office, et elle devrait se poursuivre pendant l'exercice biennal 2016-2017. Un représentant de l'ONUDC a également présenté les états financiers de l'Office pour 2014 et le rapport correspondant établi par le Comité des commissaires aux comptes. Les délégations se sont dites préoccupées par la diminution envisagée des ressources inscrites au budget ordinaire ainsi que par la baisse des ressources à des fins générales, qui risquaient de compromettre le bon fonctionnement de l'Office. Une délégation s'est déclarée favorable à la mise en œuvre du principe de recouvrement intégral des coûts, cette formule étant essentielle pour assurer la stabilité budgétaire. Certaines délégations ont accueilli favorablement la prolongation du temps alloué à la transition vers le recouvrement intégral des coûts pendant l'exercice biennal en cours; mais d'autres se sont montrées plus réservées. Le point a été fait sur l'état d'avancement de la mise en service d'Umoja, initiative menée à l'échelle du Secrétariat qui devrait à terme présenter des avantages pour l'exécution des programmes et les procédures administratives. Certaines délégations se sont dites préoccupées par les répercussions de l'exploitation d'Umoja sur la gestion de la trésorerie des États Membres, en particulier en ce qui concerne la capacité du Secrétariat à effectuer des décaissements en espèces. La période de transition juste avant le lancement d'Umoja le 1er novembre 2015 a également suscité quelques préoccupations. Au cours de la réunion, un représentant de l'ONUDC a communiqué des informations actualisées sur le programme régional de l'Office pour l'Europe du Sud-Est, en insistant sur le fait que les activités mises en œuvre dans la région venaient en appoint de celles menées dans le cadre du processus d'adhésion à l'Union européenne. Le groupe de travail a été informé de l'état de mise en œuvre de la politique d'évaluation révisée, qui veut que tous les projets et programmes soient évalués de manière indépendante tous les quatre ans. Un évaluateur indépendant a présenté les résultats de l'évaluation du programme Global eLearning de l'ONUDC.

4. Lors de la réunion que le groupe de travail a tenue le 5 octobre 2015, un représentant de l'ONUDC a fait le point sur l'état d'avancement de la mise en service d'Umoja. Il a été rappelé que le progiciel avait été conçu pour assurer la transparence de l'information financière sur divers aspects de l'exécution des programmes, notamment la comptabilité financière, la communication d'informations aux donateurs et l'établissement de rapports sur l'exécution du budget et des projets. En réponse aux questions et observations, un représentant de l'ONUDC a informé les délégations que l'historique des données figurant dans ProFi resterait accessible en ligne aux États Membres après le 1er novembre 2015.

En ce qui concerne l'obligation de disposer d'avances de trésorerie pour toutes les activités inscrites au budget et celles pour lesquelles des engagements contractuels ont été pris, il a été fait référence aux efforts déployés par le Secrétariat pour trouver des moyens de garantir l'exécution efficace et rapide des projets. L'importance du financement à des fins non spécifiées dans ce domaine a été soulignée. Les délégations ont également été informées que tous les projets mis en place à partir de 2016 seraient compatibles avec le cadre de gestion axée sur les résultats, ce qui permettrait d'harmoniser les différents processus et l'établissement de rapports. Pour répondre aux préoccupations soulevées par le groupe de travail, des informations ont été fournies sur les raisons qui justifient les prévisions additionnelles et les crédits supplémentaires nécessaires au titre des ressources du budget ordinaire et des fonds extrabudgétaires pour le deuxième cycle du Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption. Un représentant de l'ONUDC a fait le point sur le projet de cadre stratégique de l'ONUDC pour l'exercice biennal 2018-2019, qui tient compte du nouveau programme de développement adopté par l'Assemblée générale, et plus particulièrement des objectifs de développement durable 3 et 16, et qui sera examiné plus avant par le groupe de travail à la réunion qu'il doit tenir en novembre. Un représentant de l'ONUDC a également fourni des informations sur l'appel de fonds annuel qui devrait très probablement être organisé pendant la troisième semaine du moins de janvier 2016. À cette occasion, une brochure devra présenter les principaux résultats, réalisations et produits de chacun des programmes figurant dans le rapport annuel, leur budget, leur durée, la date prévue de leur exécution et les besoins de financement pour l'exercice biennal 2016-2017. En outre, un représentant de l'ONUDC a exposé le programme thématique du Service des relations publiques et de l'appui à l'élaboration des politiques et donné un aperçu des résultats obtenus et des difficultés rencontrées en ce qui concerne le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies en faveur des victimes de la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants. Le groupe de travail a été informé des travaux menés par le Groupe de l'évaluation indépendante dans les domaines de l'évaluation et de la responsabilisation, travaux qui s'étaient inscrits dans le cadre des objectifs de développement durable. Un bilan actualisé a également été fait de l'examen par les pairs du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation et du plan de travail biennal du Groupe de l'évaluation indépendante pour l'exercice biennal 2016-2017.

II. Questions d'organisation et d'administration

5. Pendant la période considérée, le groupe de travail a tenu trois réunions informelles, les 8 juin, 7 septembre et 5 octobre 2015. Des réunions supplémentaires sont prévues les 9 novembre et 7 décembre 2015.

6. À une réunion conjointe tenue le 3 juin 2015, les bureaux élargis de la Commission des stupéfiants et de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale sont convenus de recommander la nomination d'Hernan Estrada Román (Nicaragua) et d'Ignacio Baylina Ruíz (Espagne) en tant que coprésidents du groupe de travail dans le cadre de son nouveau mandat. À la réunion conjointe, les bureaux élargis sont en outre convenus d'habiliter les coprésidents désignés à commencer d'organiser les travaux du groupe de travail, y compris la tenue de

réunions, avant que leur nomination ne soit officiellement approuvée par les Commissions et avant que le Conseil économique et social n'ait adopté la décision de prorogation du mandat du groupe de travail.

7. Le Secrétariat a continué de fournir au groupe de travail des documents et des informations sur support papier et sur support électronique, notamment par l'intermédiaire d'une page Web accessible au public sur le site Web de l'ONUDC et d'une page Web sécurisée réservée aux États Membres.